



## **Communiqué de presse – Collège provincial – 29 avril 2020**

### **La province finalise son plan de déconfinement**

**Le plan de déconfinement de l'administration provinciale a été approuvé par le Collège ce 29 avril 2020. Si le télétravail demeure la règle de base, les institutions de la Province de Hainaut préparent activement les échéances du 18 mai pour offrir davantage de services au citoyen. La sécurité sanitaire restant le maître-mot, le Collège a débloqué quelque 350.000 € pour l'acquisition en urgence d'une première vague de matériel de protection.**

28.000 masques en tissu pour le personnel mais également pour les enseignants et les élèves, 30.000 masques chirurgicaux et gants, 8.000 visières, 1.000 comptoirs de protection, 10.000 litres de savons liquides et de produits désinfectants : ces quelques chiffres donnent une idée de l'ampleur de besoins d'une institution comme la Province de Hainaut pour sortir du confinement. Ces besoins, centralisés par la Direction financière dans le respect des marchés publics, ont été soumis au préalable à l'analyse du personnel scientifique de l'Ecole provinciale des secouristes ambulanciers et du SIPPT.

Progressivement, du 4 au 18 mai, des mesures vont être prises pour un retour graduel à la situation la plus normale possible au regard des instructions du Conseil national de sécurité. De nombreux agents de la Province poursuivront le télétravail sur base d'équipements informatiques renforcés, si besoin. Des permanences seront poursuivies quand c'est nécessaire dans les espaces administratifs.

Les principaux départements ont planifié ce déconfinement.

## **Réouverture prudente des structures sociales**

Le secteur de l'action sociale, très touché par la crise de covid 19, est particulièrement mobilisé depuis le début du confinement. On s'y prépare avec prudence à une réouverture des structures d'accueil et d'écoute. Le retour des bénéficiaires dans les services résidentiels de jour pour jeunes est ainsi programmé de même que la réouverture partielle et conditionnelle des écoles spécialisées. Les visites dans les structures d'hébergement, actuellement limitées aux cas de force majeure, seront – si les conditions sanitaires le permettent – élargies. Un accord a été finalisé avec l'AVIQ pour la réalisation rapide d'un testing généralisé du personnel et des bénéficiaires des Instituts médico-pédagogiques.

Les entreprises de travail adapté reprendront leurs activités industrielles après le 4 mai en évitant tout rassemblement d'ouvriers. Les services de santé mentale proposeront des consultations à distance par la vidéo et l'aménagement d'espaces de consultation permettant le respect de la distanciation sociale.

## **« Take away » et retour des musées**

La culture entrevoit également une relance de ses activités. Les bibliothèques provinciales situées à Charleroi et à La Louvière préparent un service « take away » sur base de réservations préalables d'ouvrages par mail ou par téléphone.

Les espaces muséaux (BPS22, CID au Grand-Hornu, Maison Losseau) projettent une réouverture partielle dès le 19 mai sous des conditions strictes : nombre limité de visiteurs individuels, fléchages unidirectionnels pour éviter les croisements de publics, définitions préalables de créneaux horaires ou nombre de jours d'accès limité.

Le dispositif musical de l'Envol des Cités, arrêté durant ce printemps, proposera une nouvelle programmation en automne. L'ouverture officielle de la saison touristique des Voies d'eau du Hainaut est prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet.

## **Organiser le retour en classes**

La préparation du retour à l'école de quelque 3.000 élèves dans le réseau provincial secondaire ce 18 mai sera assurée dès les prochains jours. Les équipes d'entretien interviendront sur les sites scolaires pour organiser les espaces de cours en vertu de toutes les précautions et mesures de distanciation requises. En Haute Ecole, les évaluations à distance sont organisées.

Notons encore que l'Institut provincial de formation assure la poursuite des cours et examens à distance de ses filières administratives (formations RGB des pouvoirs locaux) et des métiers de sécurité. Dans les cas de nécessaires examens en présentiel, des salles de grande ampleur seront mises à disposition.

Les laboratoires de Hainaut Analyses organisent un fonctionnement sur base d'un personnel réduit pour répondre aux attentes des communes, des industries et du monde agricole. Celui-ci pourra aussi notamment bénéficier d'audits de terrain, avec toutes les précautions requises.

L'ensemble des services d'appui de la Province de Hainaut (patrimoine, communication, ressources humaines, informatique, administration de l'enseignement) participent activement à ces transitions. L'Inspection des Ressources humaines et le SIPPT assurent ainsi une écoute psychologique permanente des membres du personnel.

Mais la finalisation du déconfinement dépendra bien sûr de l'évolution de la pandémie et des dispositions prises par le fédéral et les entités fédérées dans l'intérêt de tous. Le Service Interne de Prévention et de Protection du Travail accompagnera chacune des étapes et veillera à l'information des organisations syndicales.